

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Chargeant Monsieur Léonard Jijoho PADONOU, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, de l'intérim de Monsieur Albert TEVOEDJRE, Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi pour compter du 14 Octobre 1997.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU : La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU : La Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des Résultats définitifs de l'élection Présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU : Le Décret N° 96-128 du 9 Avril 1996, portant composition du Gouvernement ;

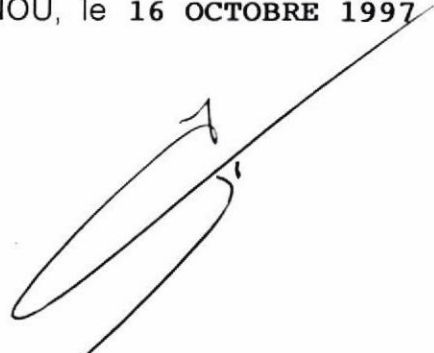
D E C R E T E

ARTICLE 1ER : Pour compter du 14 Octobre 1997, Monsieur Léonard Jijoho PADONOU, Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, est chargé de l'intérim du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi pendant l'absence de Monsieur Albert TEVOEDJRE.

ARTICLE 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 16 OCTOBRE 1997

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MF 4 MENRS 4 - MPREPE 4 - SGG 4 Autres Ministères 16 - Départements 6 - JORB 1.